

Si vous ne pouvez pas voir ce message,
vous pouvez le visualiser en ligne ici



AGENDA

ANNUAIRE

REVUE DE PRESSE

FABRIQUE DE L'UIMM

La newsletter de l'UIMM Côte-d'Or - 22/09/2022

A LA UNE

“ Veille énergie et climat ”

La mise en place du **plan de sobriété du gouvernement** accentue les normes internationales et nationales. Afin de vous guider sur les différentes mesures qui seront prises dans les prochains jours voire les prochaines semaines, l'UIMM Côte-d'Or souhaite vous apporter des réponses graduées en fonction de la situation. Nous avons mis en place une **veille en ligne des dernières actualités sur notre site internet**. Nous vous remercions de continuer également à **nous alimenter des situations auxquelles vous êtes confrontés, ceci nous permettant d'alerter les pouvoirs publics sur le sujet**.



» [Consulter la veille](#)

NOS ACTUALITÉS

“ Nouvel avenant salaires minimaux 2022 ”



Dans le cadre de la négociation annuelle de branche sur les salaires, l'UIMM Côte d'Or avait signé, en date du 25 mars 2022, avec la CGT, la CFE-CGC, la CFDT, FO, et l'UNSA un accord sur les salaires minimaux des salariés non-cadres pour l'année 2022.

Toutefois, compte tenu du niveau de l'inflation et des 2 revalorisations du SMIC qui ont eu lieu depuis cette date, **nous avons de nouveau rencontré les organisations syndicales pour renégocier nos RMGA pour l'année 2022.**

Ainsi, **un nouvel accord a été conclu le 16 septembre 2022. Il annule et remplace le précédent accord du 25 mars 2022 et est rétroactif au 1er janvier 2022.**

» [Télécharger l'avenant](#)



Ces candidats recherchent :

- **Un emploi en tant que Chef de Projet.** Ingénieur mécanique diplômé de l'UTC Compiègne, il dispose d'une première expérience en gestion de projet où il offrait une seconde vie à d'anciens containers.
- **Une alternance dans le cadre d'un BTS Electrotechnique.** Il a déjà effectué des stages, dans lesquels il a fait de la programmation, du tirage de câbles, de la maintenance et du dépannage.
- **Un emploi dans le recrutement ou les ressources humaines** à Dijon et alentours. Diplômée d'un Master Grande Ecole à la BSB, avec une expérience en cabinet de recrutement auprès de profils en industrie, commerce, finance, RH et IT.
- **Une alternance dans le cadre d'un CQPM Soudeur Industriel.** Connaissance des procédés MIG/MAG et du soudage à l'arc.
- **Un emploi d'ingénieur bureau d'études,** conception mécanique à partir d'octobre 2022.
- **Une alternance pour une licence professionnelle en mécatronique/robotique** en contrat de professionnalisation, actuellement en Bac+2 électrotechnique.
- **Une alternance pour un Master Spécialisé Stratégies et Gestion d'Entreprise** à l'ISMAAC Campus Dijon pour une durée de 2 ans. Déjà titulaire d'un Bachelor Contrôleur de Gestion à la CCI de Dijon en alternance.
- **Une alternance pour un Master 2 EEA** à l'université de Bourgogne, actuellement en service civique assistante informatique.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter **Elodie NGUYEN** au 03 80 77 85 55 ou par mail à l'adresse enguyen@maisondesentreprises.com

“ Atelier juridique : Nouvelle convention collective ”

La **Nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie** a été signée le 7 février 2022. Nous vous accompagnons pour vous préparer à ces évolutions.

Notre équipe de juristes en droit social vous invite à un atelier juridique « **Nouvelle Convention Collective - avant/après des principaux changements** » le mardi 27 septembre de **9h 12h à la Maison des Entreprises** ou **en visioconférence**.

Cet atelier rappellera l'ensemble des points abordés lors de l'atelier du même nom qui s'était tenu le 03 mai dernier.



» **Plus d'infos**

“ Formation : Membres élus du CSE ”



Afin de pouvoir exercer leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, les membres de la délégation du personnel du CSE ont droit à une formation qui existe pour tous les CSE, quelle que soit la taille de l'entreprise ou de l'établissement.

Pour accompagner vos équipes dans cette dynamique, Défi 2 Conseil organise une **session de 5 jours de formation** en octobre.

Les objectifs principaux de ces 5 jours de formation seront **la prévention, les acteurs de l'hygiène et sécurité, les prérogatives de SSCT, le cadre réglementaire, la visite sécurité, l'étude des accidents de travail et l'analyse d'une situation de travail.**

» **Plus d'infos**

Twitter



Suivez-nous !

LinkedIn



Facebook



UIMM 21

Maison des Entreprises - 6, allée André
Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex
Tél : 03 80 77 85 11 - Fax 03 80 77 85 01
Contact:
uimm21@maisondesentreprises.com
<https://www.uimm21.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à l'adresse : uimm21@maisondesentreprises.com
© UIMM 21

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à UIMM 21, Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex ou à uimm21@maisondesentreprises.com